

Compte Rendu Conseil d'école exceptionnel du 6 juillet 2020.

Personnes présentes :

Mme Allirand : Directrice école élémentaire

Mme Rousseau : Directrice école maternelle

Mme Lay : Maire de Saint Geniès

Mr Auxietre : Conseillé municipal dédié affaires scolaires

Mr Artigue : 2^{ème} Adjoint au maire dédié aux affaires scolaires

Mme Martigues : DPE maternelle

Mme Herzhaft : DPE primaire

Mme Genaitay : DPE primaire

Inspectrice académique

Thèmes abordés :

Fusion des écoles

Aide aux devoirs

Civisme et respect

Piscine de l'union

Travaux

Cantine

Fusion des écoles :

Constat :

3 classes de maternelles et 6 classes en élémentaires

Fusion qui n'a pas eu lieu il y a trois ans, parce que la mairie n'a pas tranché.

Il n'y a pas beaucoup d'arrivants et il y a un risque dans les années à venir de fermeture de classe.

Le temps de délégation des directrices est conditionné au nombre de classes de l'école ou du groupe scolaire.

A ce jour les directrices bénéficient de :

- Côté élémentaire de 270 h de délégation par an
- Coté maternelle : aucune heure de délégation (6 heures par mois lui sont alloué aléatoirement par l'inspectrice)

Dans le cadre d'une fusion : un total de 360 heures de délégation serait alloué.

Il est important de noter que Mme Rousseau souhaite plus de temps de décharge afin que les élèves de sa classe ne soient pas pénalisés par des interruptions régulières. Elle espère que la nouvelle réforme des directeurs pourra aller dans ce sens. Elle souhaite également que l'école maternelle puisse garder son entité d'école maternelle à part entière et que des projets spécifiques maternelle puissent être menés.

Dans la perspective de fusion des écoles (proposée par l'inspection académique), celle-ci renoncerait au poste de direction pour le groupe scolaire de 9 classes dans les conditions administratives actuelles (1/3 de décharge).

Mme Allirand accepterait la mission si elle celle-ci lui était confiée, et Nathalie Rousseau deviendrait ainsi adjointe de direction.

Il a été porté à notre attention que pendant le confinement le binôme fonctionnait très bien, sachant qu'un bon nombre de communications ont été faites de concerts (exactement le même mail – donc double travail) dans le but de prendre en compte les contraintes liées aux fratries.

Aucune décision n'a été prise ce jour, en revanche il a été demandé aux DPE d'envisager une communication neutre, claire et précise sur ce sujet afin d'être le relai de questions éventuelles de parents et ainsi trancher la question avant décembre 2020, pour si décision position positive, création du groupe scolaire à la rentrée 2021.

Dans le cas où énormément de parents manifesterait une inquiétude majeure, la mairie et l'inspectrice pourront envisager une réunion publique sur le sujet.

Le sujet doit donc être remis sur la table au prochain conseil de classe officiel.

L'aide aux devoirs

Nous avons exposé le souhait pour nos enfants d'une aide aux devoirs.

Cette aide aux devoirs peut s'articuler sur 2 axes :

- Aide aux enfants qui ont besoin d'un soutien professionnel pour faire leur devoir : il est possible de l'envisager avec l'appui des enseignantes ou d'une association :
 - o Clas : Contrat local d'aide à la scolarité
- Temps d'étude guidée ou en autonomie basée sur une initiative citoyenne qui pourrait être envisagée comme un TAP sur le temps du clacé

La mairie est favorable à une initiative bénévole sur le sujet (intergénérationnel aussi), sous forme de test dans un premier temps afin de bien valider la motivation des familles sur ce thème sans contraintes des élèves.

Attention : il a aussi été porté à notre attention et celle de la mairie que toute personne en contact avec les enfants devait remplir certaines conditions en particulier casier judiciaire vierge.

Civisme et respect :

Nous avons relayé la suggestion de l'intervention de l'association SEVE dans l'école qui a immédiatement été interdite par l'inspectrice : cette association est dans le viseur de l'éducation nationale pour discours sectaire, prosélytisme et tendance politique affichée.

Néanmoins les personnes présentes sont tout à fait pour l'intervention de personnes compétentes sur le sujet dès les plus petites classes et nous ont ainsi donné plusieurs pistes :

- Brigade de protection juvénile : Personne formée et dédiée à la petite enfance
- L'AMAE
- L'OCCE
- L'autonome.

Nous avons évoqué les peintures dans la cour de l'école afin d'occuper nos enfants et éviter ainsi certains gestes et comportements liés à l'ennui.

La mairie n'a pas étudié la totalité des demandes faites par l'ADPE, mais à bien vu ce volet et reviendra vers nous lorsqu'elle aura fait le tour de toutes les demandes actuelles.

L'idée de faire aussi une intervention sur un modèle type « café des parents » avec plusieurs thèmes sur l'année (dont celui-ci) a été amené par la mairie. Il serait en effet important de sensibiliser aussi les parents, leur proposer une aide éventuelle, tant sur la communication à leurs enfants que le repérage des signes avant-coureurs, car ce type de sujet doit être pris très tôt pour ne pas devenir grave.

Autres sujets :

La piscine de l'union :

On a informé la mairie des cours de natation qui étaient possibles grâce à la piscine de l'union et la participation de la mairie sortante au financement des travaux.

L'acquisition de la nage est un prérequis à l'entrée en 6^{ème}. Certaines écoles ne le font que sur une ou deux années. Il n'y a à ce jour pas de solution envisagée pour permettre de maintenir cet acquis dans les 2 années à venir.

Mme Le Maire a proposé que nous étudions aussi d'autres types d'activités (ex patinoire, escrime, escalade). A voir donc.

Les travaux :

Les travaux et les ordinateurs sont des sujets à l'ordre du jour des prochains conseils municipaux.

Les ordinateurs seront traités rapidement, les réparations d'urgence aussi (il pleut dans la classe des grandes sections) néanmoins, les travaux d'envergures sont un projet long terme que la mairie souhaite prendre le temps d'étudier correctement.

Cantine :

Au vu des évènements 2020, le traiteur a été reconduit pour un an. La mairie souhaite mettre en place une vraie cuisine scolaire et un vrai cuisinier comme le prévoit son programme.

Pour conclure, la mairie a mis en avant son enthousiasme à inclure toute la bonne volonté des parents et toute personne susceptible d'aider. Elle a aussi reconnu le dynamisme de l'association des parents d'élèves et souhaite fortement s'appuyer dessus.

Daphné Herzhaft et Maud Genaitay